LA GUZARGUOISE

Journal d'Information de Guzargues

n°60 - mars 2023

Chères Guzarguoises, chers Guzarguois, chers amis,

Une crise couve en silence dans beaucoup de collectivités territoriales de France avec : l'inflation, les coûts de l'énergie et la baisse des aides de l'État. Les communes petites et grandes sont à l'heure actuelle en difficulté pour boucler les budgets 2023. Les associations d'élus tirent la sonnette d'alarme. Evidemment, je m'inscris dans cette démarche salutaire car il en va de l'autonomie financière de nos villages et de l'avenir des services publics municipaux.
De notre côté, je me félicite d'avoir pris les devants l'année dernière en augmentant légèrement nos taux de taxe foncière. Une première expertise de nos comptes, nous permet d'être sereins pour l'avenir en ce qui concerne nos budgets fonctionnement et investissement. En conséquence, je demanderai au Conseil Municipal de rester dans notre tradition financière et de ne pas augmenter notre fiscalité locale.
Après trois années de travail important sur notre document d'urbanisme, à savoir l'élaboration de notre Carte Communale et du projet de construction de l'Espace La Pléiade, nous allons en 2023, en quelque sorte, « souffler un peu » en nous consacrant essentiellement sur la fin des travaux, parking véhicules, terrasses, mobilier extérieur, éclairage, l'organisation et la programmation des animations et spectacles et enfin l'achat de mobiliers, livres et équipements informatiques pour un objectif d'ouverture de la médiathèque en octobre. J'en profite pour indiquer que tous les bénévoles seront les bienvenus pour faire fonctionner et animer cette belle Médiathèque.
Nous avons hâte de vous retrouver dans les animations prochainement programmées, Cf. Agenda.
Prenez soin de vous. Je vous remercie pour votre attention et votre confiance et vous souhaite une très bonne lecture.

Pierre ANTOINE
Maire de Guzargues
Vice-président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

Ne pas jeter sur la voie publique

La Guzarguoise
est éditée et diffusée par la municipalité
de Guzargues à 220 exemplaires
mairie.guzargues@wanadoo.fr
http://www.guzargues.com
0467596157
Directeur de la publication :
Pierre Antoine
Comité de lecture :
Vanessa Soury, Estelle Estrenis
Conseil Municipal
Coordination : Claudine Verdier

SOMMAIRE

Travaux	2
Vœux de la municipalité	3
Environnement	4
Ecoles	5
Ça s'est passé à Guzargues …	5
Eau potable et nappes phréatiques	6
ASL Guzargues Association sportive	7
Annonces, Agenda,	7
Mairie, Débroussaillement	8
Info Paroisse	8

flashcode2.0

Pas de lecteur pour lire ce code ?
Tapez tc7.fr sur votre mobile !

Les chenilles processionnaires sont là

Guzargues a lancé une campagne de destruction des nids de chenilles processionnaires qui, avec une météo clémente, sont très nombreux dans les pins de la commune. Ces destructions de cocons ont été notamment menées sur les espaces communaux, jardin d'enfants, terrain de boules et Espace La Pléiade. Ces chenilles sont un vrai danger pour les hommes et les animaux. C'est une société gardoise spécialisée qui est intervenue.
Il fallait agir avant que les chenilles ne quittent le cocon pour partir en procession s'enterrer et finir en papillon de nuit. 50 cocons ont été éradiqués, pour un coût de 600 €.

Travaux

Espace La Pléiade

Des nouvelles des travaux de l'Espace La Pleiade

Nous sommes dans les phases de travaux de finitions.
Les peintures sont pratiquement terminées, menuiseries intérieures, plomberie, sanitaires sont en cours.
Les enduits, les aménagements extérieurs avec les éclairages sont prévus pour fin mars.
Le câblage informatique est en cours.
La réception des travaux est prévue première semaine de mai.

Vœux de la Municipalité pour 2023

C'était vendredi 20 janvier 2023, dans une salle comble

Vendredi 20 janvier, c'est avec un réel plaisir et après deux ans sans cérémonie de vœux que plus de 160 Guzarguois se sont retrouvés à la mairie. Pierre Antoine et le conseil municipal ont accueilli leurs concitoyens, ainsi que les élus invités : la députée Laurence Cristol, les conseillers départementaux Jérôme Lopez et Michèle Lernout (respectivement maires de St Mathieu de Tréviers et St Gely du Fesc), le président de la communauté de communes du Grand Pic St Loup Alain Barbe, Antoine Martinez maire de Sainte Croix de Quintillargues, Joël Raymond maire de Montaud, Jacques Grau Président du Syndicat de l'eau SMGC et la Lieutenante Fabienne Marin commandante de la brigade de la gendarmerie de Jacou-Clapiers.

Dans son discours, le maire a rappelé les conditions particulières et inquiétantes de ce début d'année : la guerre en Ukraine, les incertitudes économiques dues à l'inflation et aux hausses des coûts de l'énergie qui rendent la gestion de la commune compliquée.

Dans un registre plus gai, il a exposé les projets pour cette nouvelle année 2023 :

-La fin des travaux de l'Espace La Pléiade. Réalisation des travaux extérieurs : parking véhicules, terrasses, mobilier extérieur, éclairage.
-Travail sur l'organisation et la programmation des animations et spectacles.
-Achat de mobiliers, livres et équipements informatiques pour un objectif d'ouverture de la médiathèque en octobre. Il en profité pour indiquer que tous les bénévoles seront les bienvenus,
-La finalisation de notre nouveau document d'urbanisme (Carte Communale),
-La couverture du village en haut débit fibre et 4G,
-Il en a profité pour saluer le travail du SIVU des Ecoles Assas-Guzargues, superbe exemple de réussite intercommunale depuis plus de trente ans et de la CCGPSL avec ses équipements intercommunaux (piscine, salle Georges Brassens, stade), sa politique culturelle (deux spectacles programmés à Guzargues cette année, en plus du cinéma en plein air), environnementale (deux gardes-champêtres recrutés pour lutter contre la cabanisation)…
La soirée s'est prolongée dans une ambiance chaleureuse autour du verre de l'amitié.

Météo

Ce lundi 27 février, Guzargues s'est réveillé sous un beau manteau neigeux immaculé.
Cette neige très vite fondue a néanmoins permis d'arroser les terrains qui en avaient bien besoin.

Chenilles processionnaires

Face à une présence non souhaitée des chenilles processionnaires constatée aux alentours de la mairie, notamment dans les arbres qui entourent le jardin d'enfants, nous avons fait appel à une société spécialisée dans l'enlèvement et l'élimination des cocons, qui est intervenue précisément ce vendredi 10 mars au matin,
Des risques sanitaires chez l'adulte, chez l'enfant en bas âge et chez les animaux peuvent survenir de par leur présence. Les poils des chenilles contiennent en effet une toxine urticante et allergisante, à l'origine d'irritations cutanée et oculaire chez les personnes séjournant dans les lieux infestés.
A la portée des enfants, sur l'herbe et à proximité des pins, il était donc urgent d'intervenir avant que les chenilles ne quittent les cocons, mais aussi afin d'éviter une éventuelle prolifération ultérieure.

Ecoles

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2023 démarrent

Sont concernés les enfants nés en 2020 entrant en Petite Section, ceux entrant en CP, les nouveaux arrivants ou qui souhaitent s'inscrire pour la 1ère fois à l'école publique Assas-Guzargues.

Merci de vous présenter en mairie avec un justificatif de domicile et le livret de famille. Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site www.guzargues.com (rubrique Ecoles) ou disponible en mairie.

Il vous sera délivré un certificat d'inscription, avec lequel vous devrez vous rendre à l'école (sur RDV avec la Directrice) muni, si besoin, du certificat de radiation, si votre enfant vient d'un autre établissement et du carnet de santé.

-Dates d'inscriptions à l'école maternelle 18 et 20 avril et 16 mai sur RDV (0467597725)

-Dates d'inscriptions à l'école élémentaire sur RDV (0467596371)

Ça s'est passé à Guzargues ou ça concerne Guzargues

La commune recevait le Syndicat de l'eau, SMGC (Syndicat Mixte Garrigue Campagne)

Ce jeudi 16 février 2023 à 18H salle de la mairie de Guzargues, s'est réuni le SMGC, pour voter ses budgets 2023 eau potable et eau brute ainsi que le programme de travaux pour l'exercice 2023.

42 membres étaient présents ou représentés, maires et élus des communes de la Métropole et du Grand Pic Saint Loup.

Côté Guzargues, c'est Olivier Bors et Pierre Antoine qui siègent à ce syndicat.

Brigade de Gendarmerie Jacou-Clapiers

Ce 2 février par un beau soleil, Fabienne Marin Lieutenante, commandante de la brigade de la gendarmerie de Jacou-Clapiers avec les sous-officiers et gendarmes recevait la visite de la cheffe d'escadron Vanessa Demaria, commandant de la compagnie de gendarmerie départementale de Castelnau le lez pour une inspection.

Lors de cette rencontre, étaient conviés les maires de la circonscription pour une réunion de bilan annuel.

La Brigade de Jacou-Clapiers s'étend sur un territoire de 71 km2 et couvre 30 000 personnes.

En 2022 c'est plus de 1700 interventions, avec un temps d'intervention très court de 8 minutes.

Les communes de Guzargues et Saint Vincent de Barbeyrargues sont les communes avec le moins de délinquance < 10 interventions.

Vendredi 27 janvier, rencontre entre les maires et le sénateur Christian Bilhac

Le sénateur Christian Bilhac avait invité les maires des communes autour de Castries pour échanger sur les politiques nationale et locale et sur les préoccupations des maires.
Evidemment les sujets n'ont pas manqué :
Perte d'autonomie financière des communes avec la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, appauvrissement des communes, fiscalité, perte de la décentralisation au profit d'une déconcentration des pouvoirs de l'état, crise énergétique, inflation, logements sociaux…
Étaient présents, Claudine Vassas-Méjri, maire de Castries, Guy Lauret maire de Vendargues, Benoit Amphoux, maire d'Assas et Pierre Antoine maire de Guzargues.

Lutte contre les déjections canines

Nos rues sont malheureusement polluées par de nombreuses déjections canines, peut-on rappeler aux propriétaires que les déjections canines sont interdites sur la voie publique, les trottoirs et les espaces verts publics, les espaces de jeux pour les enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Eau potable et nappes phréatiques

Depuis de nombreuses années, le SMGC répond aux interrogations des communes et de leurs administrés. En ce début d'année 2023 fortement marquée par l'absence de pluies, veuillez trouver ci-dessous la situation des nappes d'eau du SMGC à fin février 2023, assortie de l'historique de chacun des pompages nous alimentant, et ce sur la période des 7 dernières années.
Les hauteurs de chacune d'entre elles, sont à comparer avec celles des années passées.
Les niveaux témoignent d'une situation acceptable à ce jour, qui tend à nous rassurer à ce jour sur la capacité d'alimentation en eau potable pour la saison estivale 2023, confortée en outre par la mise en service de la nouvelle unité de potabilisation (UTEP) des Boulidous à Saint Hilaire de Beauvoir depuis janvier 2022.

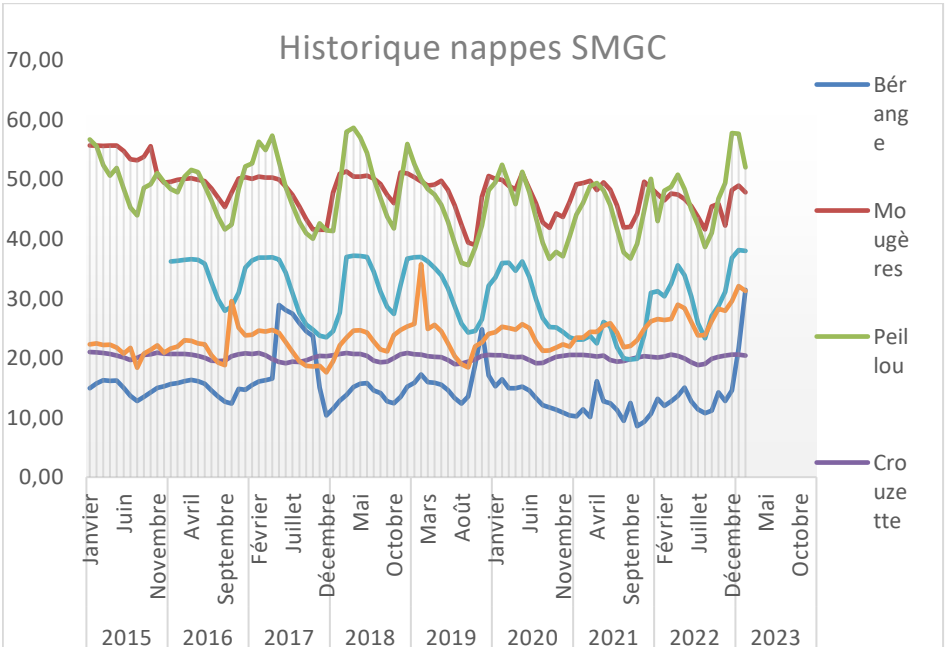

Toutefois, et ainsi que les années précédentes, comme tout au long de l'année, nous devons vous encourager à poursuivre l'usage modéré et responsable de l'eau potable.
Par ailleurs, le SMGC est associé aux décisions du Comité sècheresse mis en place par la DDTM de l'Hérault.

La pluviométrie du mois de février mesurée sur les pluviomètres :
- Mougères et Bérange, 33mm
- UTEP Boulidou = 34,2mm

En résumé : Les précipitations du mois sont faibles pour cette période de l'année, mais le niveau des nappes est globalement stable

Annonces

Plomberie, climatisation, création-rénovation de salles de bains, travaux divers dans la maison
Thomas Jouannaud, 06 51 17 06 34, thomasjouannaud@gmail.com.

Sitissimi. Création de site internet
Intégration, Maintenance, Développement ...Contact: Thierry Chirol : 06 99 79 18 58 tchirol@wanadoo.fr - www.sitissimi.fr

Soins infirmiers à domicile à Guzargues
Christophe Apat 0680447060
Pierre Canizares 0615921185

Diagnostics immobiliers pour la vente et la location.
Pascal Ringot 06 12 07 36 65
Mail : contact@diagmax.fr
Site internet : https://diagmax.fr

Dégustez Sud vous propose ses soirées sur réservation
Une carte de vins pour tous les goûts et tous les budgets
0619082608
degustezsud@sfr.fr

Cours de tournage sur bois
Contact : Nathalie Remy 0688067745
boisdesenteurscreations@gmail.fr

Pose de panneaux photovoltaïques et climatisation
Patrice Paul 0467021047 relationclient@aeris34.fr

Association sportive Guzarguoise

Départ de Vanessa Soury au poste de trésorière remplacée par Christophe Jousse
Remerciements chaleureux à Vanessa pour le travail effectué et bienvenue à Christophe.
Au vu de la bonne santé financière de l'association, le principe de la cotisation famille est reconduit cette année sans augmentation.
La cotisation famille pour l'année 2023 est donc de 20 €. Nous invitons tous les adhérents qui souhaitent renouveler leur adhésion à déposer leur cotisation en mairie sous enveloppe adressée à l'association sportive guzarguoise.
Par ailleurs, la subvention de la commune, à laquelle pourrait prétendre l'association, ne sera pas demandée. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus ; pour cela, rien de plus simple : il s'agit de compléter le bulletin d'adhésion téléchargeable sur le site de Guzargues et de le déposer à l'attention de l'association sportive en boite aux lettres de la mairie ou à l'accueil de celle-ci
Activités 2023
Tournoi 2023 : Nous souhaitons reconduire l'organisation du tournoi amical sur le même principe qu'en 2022.
Ce tournoi est prévu le samedi 27 mai 2023. Pensez à vous inscrire par simple email adressé à Jean-Claude Gaud qui va regrouper les inscriptions mail to « jclgaud@orange.fr »
Les membres du bureau pour 2023 :
Président : Jean Claude Gaud
Trésorier : Christophe Jousse
Secrétaire : Claude Mastalerz

Bien sportivement Jean Claude Gaud

ASL de GUZARGUES

Faisant suite aux incendies du 27 juillet 1989, avait été constitué une Association Syndicale Libre pour la réhabilitation des massifs incendiés.
Dans le cadre de cette association 21 ha 6508, appartenant à des membres de l'association avaient été mis à disposition pour la création d'une zone pâturée au nord de la commune, suivant un commodat renouvelable par tacite reconduction tous les trois ans, consenti et accepté à titre gratuit le 1er mars 1997.
La personne bénéficiaire de ce contrat nous informe vouloir rompre ce contrat à compter du 18 janvier 2023, et ainsi libérer les propriétaires de l'engagement consenti en 1997.
Merci à celles et ceux qui ont contribué à cette opération.
C'était la seule opération encore en cours à ce jour. Aucune assemblée générale n'ayant eu lieu depuis plusieurs années l'ASL est automatiquement dissoute.

Yves Courtieu

Agenda

☞**LA DECHETERIE MOBILE INTERCOMMUNALE SERA CHEMIN DU MAS DES VIOLETTES**
Les vendredis et samedis 31mars et 1 avril - 16 et 17 juin – 15 et 16 septembre
Les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h et les samedis 9h à 12h et de 13h à 16h

☞ **SOIREE ASTRONOMIE à GUZARGUES**
Inscription obligatoire à rendre en mairie avant 7 avril ou par mail mairie.guzargues@wanadoo.fr – Nombre de places limité. Gratuit
Vendredi 14 avril de 21h30 à 23h30

☞ **CHASSE AUX OEUFS**
Organisée par l'APE Assas - Guzargues
Le Samedi 22 avril à 15h00 au Parc de Guzargues

☞ **FETE DE GUZARGUES**
Vendredi et Samedi 23, 24 juin

☞ **CINEMA EN PLEIN AIR**
Vendredi 25 août à 21h00 sur la Place du Village

☞ **THEATRE**
***« 13 rue de la trouille »* Spectacle enfants**
Samedi 30 septembre 17h00 Espace La Pléiade

« *La face cachée du Walter's Cabaret* » Spectacle tout public à partir de 12 ans
Vendredi 6 octobre à 20h30 Espace La Pléiade

☞ **SORTIE DES AINES**
Vendredi 8 septembre

Débroussaillement : une obligation légale

Les incendies de forêt font partie des risques naturels majeurs auxquels la commune de Guzargues est confrontée.

POUR VOUS POUR EUX

Les obligations légales de débroussaillement permettent d'assurer la prévention des incendies de forêt, de faciliter la lutte contre ces incendies et d'en limiter les conséquences.

En débroussaillant votre terrain en prévention du risque incendie, vous contribuez à protéger la forêt et les espaces naturels combustibles. Vous protégez également votre habitation en évitant que les flammes n'atteignent votre logement. Outre les dommages matériels à déplorer lors de certains incendies de forêt, il faut avoir conscience que la non-conformité des Obligations Légales de Débroussaillement (OLD) augmente fortement l'exposition des personnels chargés des actions de protection et de lutte contre les feux de forêt. Face à ce risque, la commune de Guzargues, avec l'appui des services de l'Etat, s'implique depuis de nombreuses années pour assurer l'application effective des obligations légales de débroussaillement.

Des obligations légales incombent aux propriétaires. Tout propriétaire dont la parcelle est située dans une zone exposée aux incendies de forêt ou implantée à moins de 200 m de celle-ci, a l'obligation de débroussailler la totalité du terrain si celui-ci se trouve en zone urbaine ou s'il fait partie d'un lotissement.

Le débroussaillement doit également être réalisé aux abords des constructions sur un rayon de 50 m, même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines.

Mairie

Recensement Militaire

Les Françaises et les Français **nés en 2007** sont tenus de se faire recenser en Mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se présenter en Mairie muni du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Rappel sur les obligations du propriétaire d'un animal. Prévenir les morsures de chien

Les chiens doivent être tenus en laisse, voire muselés. Il suffit en effet qu'il ne soit plus sous votre surveillance effective, qu'il se trouve hors de portée de votre voix ou de tout instrument sonore permettant de le rappeler, ou encore qu'il soit éloigné de vous d'une distance de plus de 100 mètres pour être considéré comme en état de divagation, ce qui est interdit. De la même façon, un chat est considéré en état de divagation s'il est non identifié (absence de tatouage), s'il se trouve à plus de 200 mètres des habitations ou s'il est trouvé à plus de 1000 mètres de votre domicile…. En tant que propriétaire de l'animal, vous êtes responsable des blessures (morsures, griffures…) qu'il peut causer à autrui ainsi que des dommages matériels occasionnés (vêtements déchirés, dégâts dans le jardin…), même si vous n'avez commis aucune faute (article 1385 du Code civil)

Élagage

Il est rappelé que les propriétaires des parcelles en bordure de voie publique sont tenus à l'élagage des arbres en bordure de voie : cet élagage prévoit que les végétaux ne doivent pas empiéter sur ou au-dessus du domaine public.

Diffusion des messages par e-mail ou/et sms

Afin de diffuser rapidement les dernières informations, grèves des bus, des écoles etc.., avertir des messages d'alertes de la préfecture, mais aussi dans un souci d'économie de papier, nous souhaitons intensifier l'usage d'Internet et du sms. Pour cela adressez-nous votre adresse email et/ou votre N° de tél mobile à : mairie.guzargues@wanadoo.fr.

Allo Mairie ou un mail à la mairie

Vous constatez qu'un lampadaire est en panne, appelez la mairie ou envoyez un mail en indiquant le N° inscrit sur le mat

Permanence du maire et des adjoints

Sur rendez-vous le mardi après midi

Avant d'engager des travaux, nous vous conseillons vivement de vous rapprocher de la mairie qui vous donnera toutes les informations nécessaires à la réalisation de votre projet

Déclaration préalable : pour tout projet de rénovation du bâtiment (volet, façade, clôtures..) et construction inférieure ou égale à 20m2 de surface de plancher (abri de jardin, véranda, extension, piscine,..)

Permis de construire : pour tout projet de construction nouvelle ou extension du bâtiment supérieure de 20m2 de surface de plancher.

INFO – PAROISSE

CAREME 2023 SEMAINE SAINTE

RAMEAUX : Messe le Samedi 1er AVRIL à ASSAS à 18h.
Messe le Dimanche 2 AVRIL à TEYRAN à 10h.30

CEREMONIE PENITENTIELLE : Lundi 3 AVRIL à TEYRAN à 18h.

JEUDI SAINT 6 Avril : Messe à TEYRAN à 18h.

VENDREDI SAINT 7 Avril : Office de la Passion à TEYRAN à 18h.

VEILLEE PASCALE 8 Avril Messe à TEYRAN à 21h.

DIMANCHE DE PAQUES 9 Avril Messe à ASSAS à 9h.
Messe à TEYRAN à 10h.30

A PARTIR DU SAMEDI 15 AVRIL LA MESSE DOMINICALE AURA LIEU

LE SAMEDI à ASSAS à 18h.
LE DIMANCHE à TEYRAN à 10h.30

BIO DIVERSITE

Des nichoirs réalisés par les enfants ont été installés mercredi 22 mars à 10h dans le Petit bois en présence de Mme Trintignac qui a animé les ateliers de fabrication en maternelle et en élémentaire.

1 gite chauvesouris, 2 nichoirs rouge gorge, 1 nichoir petite mésange, 2 nichoirs grande mésange ont été posés dans des arbres assez gros à 3 m de hauteur, ouverture orienté à l'opposé des vents dominants. A suivre donc si nos amis iront élire domicile.